

Artois Comm. : de l'agriculture de proximité aux pratiques durables en passant par l'approvisionnement local

Artois Comm., forte d'un contrat Agriculture et Alimentation Périurbaines signé avec la Région, s'attache au développement d'une agriculture de proximité et pose les jalons d'une stratégie alimentaire partagée avec les acteurs et habitants du territoire.

La [communauté d'agglomération Artois Comm.](#) a été fondée en 2002 autour des villes de Béthune et Bruay-La-Buissière. Elle a récemment fusionné avec la communauté de communes de "Noeux-les-Mines en environs", s'étend aujourd'hui sur 410 km² et compte 65 communes, où vivent 228 000 personnes. L'intercommunalité s'est intéressée à l'agriculture dès sa création, les actions en ce domaine étant placées sous la houlette de Claude Lemaître, maire de Gauchin-Le-Gal et conseiller communautaire délégué à l'aménagement rural.



© Artois Comm.

L'analyse fondatrice du Grecat

Dès 2006, l'agglomération a répondu à une proposition du Groupe de recherches et d'études concertées sur l'agriculture et les territoires (Grecaat), composé d'enseignants spécialisés de la région. Selon une méthode qu'ils ont conçue et qu'ils ont nourrie d'échanges avec la profession, ces experts ont établi le profil de l'agriculture locale. Ainsi

ont-ils cerné les contours de trois sous-ensembles : le **pays rural de la haute vallée de la Lawe** ; la **trame urbaine centrale**, qui a investi des terres fertiles tout en laissant peu de place à l'agriculture ; le **bas-pays**, secteur péri-urbain parsemé de belles emprises maraîchères. Quelque 400 exploitations sont toujours en activité dans la communauté et couvrent 55 % de son sol. Elles se consacrent pour l'essentiel à la polyculture et aux grandes cultures ; quelques éleveurs (de bovins surtout) et producteurs d'endives, de poireaux, d'ail, d'oignon et de légumes de plein champ complètent l'éventail.

Le foncier, chantier premier

Non content de dresser un état des lieux dans un volumineux rapport rendu fin 2006, le Grecat a pointé des **enjeux** : quant au **maintien de la surface agricole et du nombre d'unités actives**, à la **diversification des productions et pratiques** et à la **cohabitation entre agriculteurs et autres habitants**. Sur le premier point, Artois Comm. s'est rapprochée de la Chambre d'agriculture et de la FDSEA pour construire un protocole d'indemnisation des agriculteurs impactés par la création ou l'extension de zones d'activité. Le but étant de parvenir à des tarifs cohérents et justes par rapport à la contrainte subie. Cette démarche a trouvé un prolongement en 2008, sous forme d'une enquête menée avec la Chambre, auprès des exploitants de plus de cinquante ans, visant à mieux cerner les enjeux de transmission des fermes.

De la ferme à l'assiette, promotion des circuits courts

Le deuxième chantier lancé à la même époque a concerné, sans surprise, les circuits courts. La communauté a confié à un bureau d'études le soin de les recenser et d'envisager ce qu'un développement de ces modes de vente pourrait apporter au territoire. Ce travail a confirmé le potentiel (27 % de fermes pratiquant une forme de distribution directe) et l'intérêt du public pour ces systèmes. Mais il a également révélé **l'absence de coordination et d'organisation entre circuits**. Incitée à promouvoir les initiatives et à améliorer l'information des consommateurs, l'agglomération a édité en 2011 un **guide des points de vente locaux** (incluant les AMAP et les utilisateurs de labels), intitulé "De la ferme à l'assiette". Artois Comm. a aussi entrepris des actions de sensibilisation d'écoliers, avec le réseau des fermes pédagogiques du "Savoir vert".



© Artois Comm.

Un CAAP'Agglo teinté de pédagogie

Au début de la décennie, Artois Comm. a ouvert un cycle d'échanges avec la Chambre d'agriculture et le Conseil régional Nord - Pas de Calais, en vue de **dessiner une stratégie territoriale**. Ces discussions ont débouché sur un Contrat d'Agriculture et d'Alimentation Périurbaines d'Agglomération (CAAP'Agglo), signé avec la Région en novembre 2014. Il développe un projet d'agriculture de proximité, ancrée dans le territoire, inscrite dans un processus de qualification des exploitants et des productions et en quête d'adaptation au regard des défis environnementaux et énergétiques. Le petit "plus" de ce CAAP, par rapport à d'autres en vigueur dans le Nord - Pas de Calais, est de promouvoir la **dimension culturelle et pédagogique** du travail de la terre. A ce titre, l'agglomération est sur le point d'éditer un livret de présentation de l'agriculture du territoire. A travers des questions simples (Qu'est-ce qui est produit ici ? Comment ces produits sont transformés ? Comment ils sont consommés ?), il vise à recréer un lien "de terroir". Des animations sur ces sujets, mobilisant plusieurs outils de communication, devraient démarrer prochainement.

ZOOM sur le CAAP'Agglo d'Artois Comm.

Quatre axes :

- **Inscrire l'agriculture "de proximité" dans les nouveaux enjeux alimentaires et de consommation** (opérations promotionnelles des activités locales, livret pédagogique grand public, réflexion partage sur l'évolution de la production et de la consommation, appui des projets innovants).
- **Soutenir les systèmes agricoles tournés vers les circuits courts par l'exploration de nouveaux circuits commerciaux et la structuration de l'offre** (accompagnement des communes et structures de restauration collective, valorisation de l'offre locale auprès de la restauration scolaire, étude d'un système logistique pour le développement des circuits courts).
- **Préserver et transmettre l'outil de production agricole dans un contexte de forte pression foncière** (observatoire du foncier agricole, étude stratégique sur le secteur maraîcher du bas-pays, instance de concertation opérationnelle sur les transmissions et installations).
- **Favoriser l'évolution durable des pratiques agricoles** (mise en oeuvre du programme ClimAgri, techniques alternatives pour la couverture des silos).



A la table de la restauration collective

Au fil de ce contrat, qui court théoriquement jusqu'à 2017, la communauté agit aussi en faveur de la commercialisation des produits du territoire, notamment à travers l'approvisionnement local et bio des unités de restauration collective. Cela s'est traduit par des **formations d'acteurs** (25 professionnels de cuisine) à l'emploi de l'outil de commande en ligne Approlocal et l'organisation, en 2015, d'un **salon de l'offre alimentaire**, attirant producteurs et clients potentiels. En outre, Artois Comm. a soutenu l'événement "La bio des chefs", un **concours de cuisiniers et d'apprentis**, organisé par le centre de ressources A Pro Bio au lycée hôtelier de Beuvry. De plus, l'agglomération collabore avec le Département du Pas-de-Calais pour l'approvisionnement des collèges. Les

résultats en termes d'offre de produits et d'achats sont encore modestes ; c'est un travail de longue haleine, qui demande un gros investissement humain.

Une campagne ClimAgri pour améliorer les pratiques

Le contrat comporte encore un objectif de préservation des terres agricoles : Artois Comm. participe, avec l'agence d'urbanisme de l'Artois, au montage d'un **observatoire foncier**. Et un **accompagnement des acteurs** oeuvrant à la transmission et à l'installation agricoles (Chambre d'agriculture, Safer, Coopérative de Phalempin, Pôle légumes régional, Terres de liens) est prévu cette année. La quatrième ambition du CAAP'Agglo est de favoriser l'évolution des agriculteurs du cru **vers des pratiques durables**. Depuis début 2015, le territoire s'est inscrit dans le programme "ClimAgri", conçu par la Chambre d'agriculture. Les professionnels qui souhaitent réduire leurs dépenses énergétiques, optimiser leurs cultures sur les plans économique et

écologique, valoriser leurs déchets, augmenter l'autonomie alimentaire de leurs troupeaux ou se convertir à l'agriculture biologique peuvent bénéficier d'un ensemble d'outils d'expérimentation. Une campagne de promotion de ce programme aura lieu en 2016. Dans ce quatrième axe du CAAP, entre également l'aide à de nouvelles techniques de couverture des silos (avec la perspective de collecter et d'éliminer 1 000 tonnes de vieux pneus). Enfin, **en partenariat avec la faculté des sciences de Béthune, un projet de recherche expérimentale est en cours** qui concerne un prototype de puits canadien, système géothermique permettant de rafraîchir ou de chauffer des serres ; une installation sera testée sur une ferme horticole de Béthune.

Nouvelle étape à construire

Quel rebond, pour l'intercommunalité et son projet, après ce CAAP'Agglo ? Il est un peu tôt pour le dire. De même qu'il est prématuré de parler d'un "système alimentaire durable" en ordre de marche dans le territoire, même si un travail important a déjà été effectué. Parmi les élus, les gestionnaires de cantines, les cultivateurs ou les éleveurs et les habitants, beaucoup n'ont pas encore conscience de la nécessité de convergence entre production et consommation, entre agriculture et alimentation. D'autres, qui sont convaincus, s'interrogent encore sur la fonction d'une collectivité territoriale dans cette entreprise. Artois Comm. doit renforcer ses actions de communication et propositions d'ingénierie. L'année 2016 sera aussi consacrée à la recherche de financements complémentaires.

Communauté d'agglomération Artois Comm.

- Sous contrat CAAP'Agglo jusqu'à la rentrée 2017
- Contact : Pierre Naglik, Mission Aménagement de l'espace - Tél : 03 21 61 50 00 - Courriel : pierre.naglik@artoiscomm.fr

Ce qu'il faut retenir de cette démarche

- Plutôt axée sur l'agriculture au départ, Artois Comm. développe un projet alimentaire, à partir d'une approche générale sur les circuits courts et jusqu'à des actions très concrètes de formation des intervenants de la restauration collective.
- Un projet d'alimentation implique que les intervenants se connaissent et se reconnaissent pour fluidifier les échanges et favoriser les partenariats. Le déroulement du projet depuis 2011 a permis que soit acquise cette condition sine qua non des projets de systèmes alimentaires territoriaux durables.

- Artois Comm. a su saisir l'opportunité d'un CAAP avec la Région pour dessiner une stratégie alimentaire de territoire.
- L'intercommunalité est passée des observations et des études à la déclinaison d'actions opérationnelles, rassemblant de nombreux partenaires. Les moyens humains sont la force vive de l'animation de l'ensemble de ces personnes et structures aux profils très différents.

Chiffres-clés

(Recensement agricole de 2010 et recensement de la population de 2012)

- 55 % du territoire en surface agricole
- 22 500 hectares consacrés à la culture et à l'élevage
- 404 exploitations
- 228 000 habitants

Rédaction : *Bertrand Verfaillie, journaliste indépendant, en lien avec Marie Décima, Chargée de mission Environnement au Cerdd.*

Contact : *Marie Décima, Tél. 03 21 08 52 47, mdecima@cerdd.org.*